Jean-Philippe Boudreau
2019/01/07

Centres d’aide en français

Porter encore le flambeau: l’apport significatif des profs retraités dans les CAF

Collectif de Ginette Fagnant, Flore Gervais, Danielle Noiseux et Pierre Paquette, sous la direction de Jean-Philippe Boudreau

On hésite parfois à utiliser le mot « vocation ». Il a quelque chose de vaguement désuet – presque une odeur d’encens – et semble trahir une sorte d’idéalisme qui n’est peut-être plus tout à fait dans l’air du temps. Et pourtant, quand on voit ces enseignantes et enseignants retraités revenir dans les centres d’aide en français (CAF) et offrir du temps, parfois bénévolement, pour aider des élèves en difficulté, c’est le mot qui nous vient spontanément en tête. Plusieurs cégeps du réseau ont la chance de pouvoir compter sur ces renforts inestimables, ces ressources précieuses qui « ont déjà vu neiger » et qui, fortes de cette expérience, ont choisi de ne pas « accrocher leur patins » et de continuer à valoriser le français… Le bulletin *Correspondance* a souhaité rendre hommage à ces enseignantes et enseignants qui poursuivent leur engagement même une fois l’heure de la retraite arrivée. Nous avons demandé à quatre d’entre eux de nous en parler.



Retraitée depuis 2015, **Ginette Fagnant** a enseigné le français et la littérature au cégep régional de Lanaudière à L'Assomption pendant 35 ans et a collaboré au CAF pendant près de 25 ans. Au printemps dernier, elle a été invitée à accompagner des élèves de son cégep qui avaient échoué à l'épreuve uniforme de français (ÉUF) afin de les aider à réussir.

Croire en la réussite de chacun

> « L'éducabilité est d'abord le principe « logique » de toute activité éducative : si l'on ne postule pas que les êtres que l'on veut éduquer sont éducables, il vaut mieux changer de métier[1]. »
> *Philippe Meirieu*

C'est avec cette pensée en tête que j'ai accepté de relever le défi : aider individuellement 15 cégépiens à se préparer à la reprise de l'épreuve uniforme de français en mai dernier. Étant à la retraite depuis quelques années, je me demandais si je saurais encore guider adéquatement les élèves. Je disposais de cinq rencontres individuelles d'une heure. Les conditions posées étaient claires et les élèves les ont respectées. Les résultats obtenus ont été fort gratifiants, puisque 14 d'entre eux ont réussi la reprise. Si j'ai eu par moments l'impression de faire de la « médecine d'urgence », vu le niveau de certains élèves et le temps de travail limité, jamais je ne l'ai regretté. En plus de conseils de rédaction, je n'ai eu aucune difficulté à prodiguer des encouragements, car de vraies améliorations ont vite été observées. Le tableau de progression rempli chaque semaine l'attestait. Tous les élèves se sont présentés à l'épreuve du Ministère avec l'assurance de pouvoir réussir.

Le principe de l'éducabilité fonde toute action pédagogique, mais c'est particulièrement vrai dans les centres d'aide. Chaque élève peut atteindre les objectifs pour autant qu'il soit accompagné adéquatement. Les pionniers et les pionnières des CAF ont multiplié

leurs efforts pour mettre en place des structures et des stratégies adaptées aux besoins de chacun, en plus de développer un nombre considérable d'outils sur mesure. Un travail colossal a été accompli au fil des années parce que le postulat selon lequel tout individu est « éducable » n'a jamais été mis en doute.

Le retour aux sources que m'a fait vivre cette toute dernière expérience de tutorat m'a aussi rappelé la richesse inestimable de la relation pédagogique qui se noue quotidiennement dans un centre d'aide. Quand j'ai contribué à l'implantation du CAF de mon cégep, en 1985, je n'avais pas alors imaginé dans quelle aventure nous nous lancions. À cette époque, il fallait entre autres trouver un local disponible, concevoir des exercices, enregistrer des dictées sur cassettes, bâtir des tests diagnostiques, recruter des élèves forts, recevoir les demandes d'aide et les jumeler manuellement, répondre aux besoins linguistiques de l'ensemble du cégep, maintenir un service ouvert et accessible sans l'aide d'un technicien ou d'une agente de bureau, et ce, tout en enseignant ! Jamais nous n'avons baissé les bras, car la progression mesurée chez les élèves aidés était au rendez-vous. Avec le temps et l'expérience acquise, j'ai pu observer que la disponibilité des aidants, leur engagement et leur détermination opèrent toujours la même magie en répondant aux attentes de ceux et celles qui souhaitent réaliser des apprentissages significatifs. Finalement, j'ai aussi constaté que le savoir ne se perd pas avec les années et souvent ne demande qu'à être partagé.



Enseignant de sociologie au collège Ahuntsic de 1974 à 2010, **Pierre Paquette** anime depuis 2011, à raison de deux heures par semaine, des ateliers de conversation en français avec des élèves allophones qui fréquentent le CAF de son cégep.

Contribuer à l'accueil et à l'intégration des allophones dans sa société

Un an après avoir pris ma retraite, j'ai constaté que le contact avec des personnes en processus d'apprentissage me manquait. Au même moment, j'ai appris que le CAF était à la recherche de volontaires pour faire la conversation avec des élèves soucieux d'améliorer leur français oral. J'ai donc signifié mon intérêt et, depuis ce temps, je rencontre, chaque semaine sur une période de 10 semaines, à chaque session, deux élèves avec qui je converse pendant une heure. D'une année à l'autre, j'ai été amené à rencontrer une multitude d'élèves de toutes les origines, parlant différentes langues, et devant soudainement se réorienter à leur arrivée au Canada, tout en apprenant une nouvelle langue.

Je ne suis pas enseignant de littérature, mais j'ai œuvré pendant 35 ans au cégep comme professeur de sociologie. J'ai donc corrigé mon lot de copies d'élèves renfermant toutes sortes d'erreurs en français. Aussi, mon apport pédagogique ne se situe pas tant sur le plan de l'apprentissage de la grammaire ou de la syntaxe, même si parfois il m'arrive de rappeler une règle particulière ou une exception, ou encore, de donner l'étymologie d'un mot pour mieux en expliquer l'orthographe. Non, je me concentre surtout sur la culture québécoise, dont la langue française est un vecteur déterminant.

Au cours de toutes ces années, j'ai souvent été amené à parler de l'histoire du Québec, en expliquant pourquoi nous parlons français sur un continent essentiellement dominé par l'anglais. J'ai dû préciser certaines distinctions qui existent entre le français oral et le français écrit. J'ai aussi présenté les différents registres de langue, certains régionalismes ou accents particuliers du Québec que les nouveaux arrivants entendent parfois.

Je crois que l'implication de professeurs retraités dans les CAF est très importante. Notre expérience est fort utile pour accompagner ces élèves qui rencontrent des obstacles dans l'apprentissage d'une nouvelle langue. Le français est une langue difficile à maitriser et nous pouvons leur offrir un cadre rassurant pour s'entrainer et surmonter les embuches. Nous ne sommes pas là pour les évaluer, mais bien pour les aider.

Un autre aspect important sur lequel je m'attarde est celui de leur intégration dans la société québécoise. Des enseignants et enseignantes d'expérience sont en mesure de

bien comprendre les chocs culturels qui peuvent parfois faire obstacle à l'intégration de certains nouveaux arrivants et de leur expliquer, avec patience et respect, les valeurs de la société d'accueil.



Docteure en linguistique, **Flore Gervais** a enseigné pendant 39 ans, principalement la didactique du français à la formation des maitres (préscolaire et primaire), à l'Université de Montréal. Retraitée depuis 2007, elle fait notamment du tutorat auprès d'élèves allophones au collège Ahuntsic, et ce, depuis 2013.

Poursuivre, encore et toujours, son apprentissage

Pendant près d'une quarantaine d'années, le travail d'enseignante s'est avéré pour moi aussi nécessaire que l'air que je respirais; c'est lui qui me faisait lever aux petites heures du matin et coucher tard, avec le sentiment d'avoir accompli une tâche utile. Ses exigences m'obligeaient à me dépasser chaque jour. Une fois retraitée, j'ai d'abord accompagné des enseignantes dans deux écoles primaires de mon quartier. Puis, un jour, une ex-collègue m'a fait parvenir un courriel mentionnant que le CAF du collège Ahuntsic cherchait un professeur « sénior ». Enfin, mes cheveux grisonnants devenaient un atout! Sans hésiter, j'ai donc posé ma candidature à ce poste. J'étais extrêmement nerveuse à l'idée de passer une entrevue, ce que je n'avais pas fait depuis près de 40 ans! De plus, j'avais reçu, quelques jours auparavant, le code de correction de l'épreuve uniforme de français (ÉUF). J'ai donc dû m'approprier ses 81 sigles et les exemples correspondants. Précisons que pour les besoins du primaire – ordre d'enseignement que je connais très bien –, quelques critères suffisaient : cohérence et vraisemblance textuelles, syntaxe, grammaire, lexique, ponctuation, orthographe d'usage.

Ma candidature a finalement été retenue et, depuis septembre 2013, j'ai accompagné 84 étudiants et étudiantes, tous allophones. Pour ce faire, j'ai dû développer de nouvelles compétences afin de répondre aux besoins particuliers de ces adultes qui, souvent professionnels de haut niveau dans leur pays d'origine (médecins, chirurgiens pédiatriques, avocats, ingénieurs, etc.), ne se contentaient pas de la bonne réponse, mais exigeaient de comprendre le pourquoi de celle-ci. Que de fois j'ai dû retourner dans mes ouvrages de linguistique, recourir à des analyses étymologiques ou à des discussions entre pairs pour trouver des explications qui les satisfassent. Mes étudiants travaillent beaucoup… et moi aussi avec eux!

Mon plus grand bonheur réside maintenant dans leur réussite de l'ÉUF. Plus d'une fois, certains, qui avaient deviné la source de ma motivation, m'ont annoncé par courriel leur succès. Quand je reçois une telle nouvelle, je ne saurais dire qui, d'eux ou de moi, est le plus heureux… Ainsi, depuis plus de cinq ans, je passe deux jours par semaine au collège, et j'en consacre presque autant chez moi à préparer ces rencontres, qui impliquent l'élaboration d'un plan de travail, d'un cahier de suivi, des corrections, des choix de textes et des outils personnalisés en fonction des types d'erreurs les plus fréquents.

Au début, les rencontres de tutorat duraient une heure et demie; elles ne sont maintenant que d'une heure – coupures budgétaires obligent. Pourtant, certains étudiants font jusqu'à une centaine d'erreurs en 200 mots dans leur texte diagnostique ! Si je peux formuler un vœu, c'est qu'on fournisse des ressources supplémentaires aux collèges pour permettre non seulement la survie des CAF, mais aussi la prolongation des heures de rencontre et l'engagement d'un plus grand nombre de tuteurs et tutrices.



Également linguiste de formation, **Danielle Noiseux** a enseigné à l'Université de Montréal, au cégep de Saint-Hyacinthe, au collège Champlain et, finalement, pendant plus de 25 ans, au cégep de Sherbrooke. Retraitée depuis 2013, elle offre aujourd'hui du soutien aux élèves qui fréquentent le centre d'aide en littérature (CALI) de ce collège.

Continuer d'aider dans sa discipline

Le CALI, une ressource entièrement dédiée à l'aide en littérature, a débuté sous forme de projet d'innovation pédagogique. Ce dernier est désormais validé et bien implanté. J'ai toujours cru en ce projet, et j'ai eu la chance de participer à son élaboration et à sa mise en œuvre avant mon départ à la retraite. J'y travaille depuis le début, en 2013, à raison de deux fois deux heures, chaque semaine. Mes rencontres avec les étudiants et étudiantes durent une demi-heure. Certains s'inscrivent à un suivi continu, d'autres fréquentent le CALI de manière plus ponctuelle.

Si nous n'avons jamais douté de la pertinence du projet, sa faisabilité était toutefois loin d'être acquise. En effet, le hic, c'est que l'aide, dans ce contexte disciplinaire plus spécialisé, ne pouvait être donnée que par des professeurs. Or, on imaginait bien que la direction du cégep ne serait pas très chaude à l'idée de libérer des enseignants ou enseignantes pour coordonner une mesure d'aide additionnelle. Cependant, je pense que mon implication en tant que professeure à la retraite et bénévole a permis d'envisager la chose plus facilement. Le collège a accepté de financer le CALI, qui a été mis en place par Michèle Le Risbé, instigatrice du projet et libérée à 25 %, et moi-même. Bien que nous l'ayons toujours pressenti, nous nous sommes vite rendu compte que cette mesure d'aide répondait à de réels besoins, particulièrement chez les personnes ayant des troubles d'apprentissage. Que ce soit au CALI ou en classe, mon objectif est toujours resté le même : amener l'élève à comprendre et à maitriser certaines notions liées à la dissertation et à la littérature.

Ce que j'aime le plus du CALI, c'est de voir que ça fonctionne bien, que des étudiants parviennent à surmonter leurs difficultés en littérature! Le Centre favorise une autre approche, plus personnelle que ce qu'il est généralement possible de réaliser en classe. L'étudiant, ne ressentant pas la pression qu'il peut parfois éprouver en groupe, a l'occasion de poser plus facilement ses questions et d'aller à son rythme. En ce qui me concerne, je pense que mon expérience, voire mon statut de retraitée, rassure les élèves, leur donne confiance, comme si cela me conférait, à leurs yeux, une plus grande objectivité. Je crois qu'ils sont aussi touchés par le fait que je sois bénévole. Ils me sont très reconnaissants. Je dois dire que mes 35 ans d'enseignement me sont fort profitables. Je suis en mesure de répondre à presque toutes les questions et d'utiliser différentes méthodes et approches en fonction de l'objectif visé. Au fond, le CALI me permet de continuer à faire ce que j'ai toujours aimé faire : aider les étudiants.



L'équipe de rédaction du bulletin *Correspondance* souhaite profiter de l'occasion pour souligner la contribution exceptionnelle de **Colette Ruest** à la valorisation du français dans le réseau collégial. Après plus de 35 ans de carrière en enseignement du français et de la littérature au cégep de Trois-Rivières, où elle a notamment participé à la création du Centre d'apprentissage et de ressources linguistiques (CARL) pour les élèves et le personnel, Colette Ruest a animé le Réseau Repfran dès 2012, l'année même de son départ à la retraite! Durant son mandat, elle a d'ailleurs collaboré à de nombreuses occasions aux activités du Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD), notamment à titre de panéliste à l'Intercaf 2017, de membre du jury du Francojeu depuis 2014 et d'auteure de plusieurs articles publiés dans *Correspondance*. En octobre dernier, elle quittait ses fonctions d'animatrice en laissant aux répondants et répondantes du réseau un legs précieux : une approche inspirante du dossier de la valorisation de la langue, démarche empreinte de constance, de patience et d'humanité. Merci, Colette, d'avoir porté si vaillamment le flambeau!

1 P. MEIRIEU, « Éducabilité », *Petit dictionnaire de pédagogie*, [En ligne], [https://www.meirieu.com/DICTIONNAIRE/educabilite.htm]. (Consulté le 15 août 2018). [Retour]



Jean-Philippe Boudreau

Enseignant de français et de littérature au collège Montmorency